

**PREFECTURE
DE
MEURTHE-ET-MOSELLE**

DIRECTION de l'ACTION LOCALE

Bureau des Procédures Environnementales

**DECLARATION POUR L'EXERCICE DE L'ACTIVITE
DE NEGOCE OU DE COURTAGE DE DECHETS**

NOM OU DENOMINATION SOCIALE DE L'ENTREPRISE :

ADRESSE :

N° DE TELEPHONE / TELECOPIE :

N° SIRET :

NATURE DE L'ACTIVITE : **NEGOCE** **COURTAGE**
 DECHETS DANGEREUX **DECHETS NON DANGEREUX**

Je m'engage à :

- orienter les déchets vers des entreprises de transport par route déclarées ou autorisées au titre des articles R 541-49 et suivants du Code de l'Environnement relatifs au transport par route, au négoce et au courtage de déchets ;
- traiter ou faire traiter les déchets dans des installations conformes aux dispositions du code de l'environnement relatives aux installations classées pour la protection de l'environnement.

NOM DU RESPONSABLE LEGAL DE L'ENTREPRISE OU SON REPRESENTANT :

DATE :

SIGNATURE